



Centrale multibandes

E ALB440



- Cet amplificateur a été conçu pour la réalisation de petites et moyennes collectives. Il est fortement conseillé d'utiliser des filtres multicanaux en amont, de manière à égaliser les signaux en entrée, et à rejeter les canaux perturbateurs.
- Amplification UHF / VHF séparée afin d'éviter les problèmes d'intermodulation d'ordre 2.
- Connectique F.
- Réglage de gain par potentiomètre tripiste 75 ohms.
- Télé-alimentation 24 volts automatique pour préamplificateurs sur les entrées B.III (DAB-RNT) et UHF (100 mA max. cumulé).
- Témoin lumineux de fonctionnement.
- Boîtier zammac.



Référence	EALB 440
Entrée 1	B.I-II
Entrée 2	B.III
Entrée 3	UHF
Entrée 4	UHF
Gain B.I-II	34
Gain B.III (DAB-RNT)	34
Gain UHF 1	40
Gain UHF 2	40
Niveau de sortie VHF (dB μ V)*	120
Niveau de sortie UHF (dB μ V)*	120
Prise test (dB)	-20
Facteur de bruit UHF (dB)	6.0
Facteur de bruit VHF (dB)	8.0
Téléalim. 24 Volts	100mA
Témoin lumineux	OUI
Dyn. régl.	20 dB
Linéarité	+/-2 dB
Impédance	75 Ohms
Alimentation	180-264 VAC
Consommation	5 W
Fusible	200 mA
Dimensions	138 x 190 x 49

*IM3 -42 dB

Dans le devoir constant d'amélioration de ses produits, EVICOM se réserve le droit de modifier sans préavis tout ou partie des caractéristiques énoncées.

EVICOM NICE

96, route de Canta Galet BP 3144
 06203 Nice Cedex 3
 Tél : (33) 04.93.44.70.71
 Fax : (33) 04.93.44.99.60



EVICOM île de France

79, Rue Rateau
 93120 La Courneuve
 Tél : (33) 01.48.36.83.83
 Fax : (33) 01.48.36.53.52



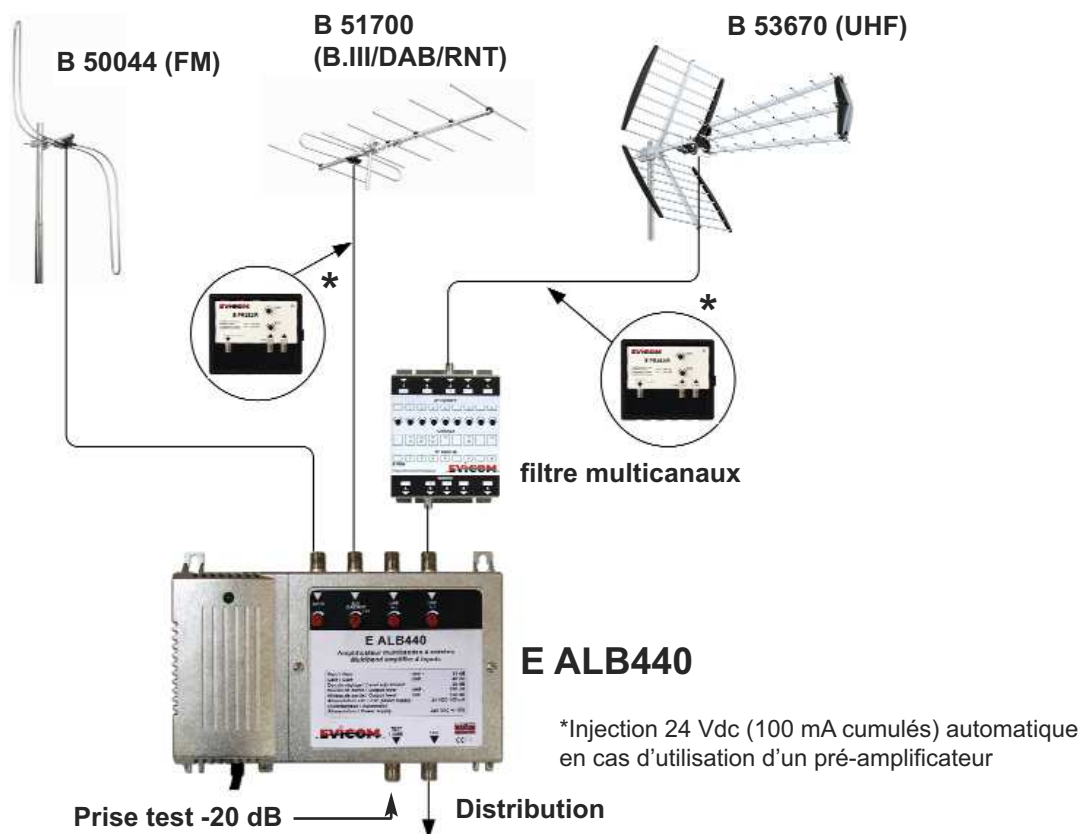
Centrale multibandes

E ALB440



Installation et mise en service :

- 1/ Fixer la centrale à l'aide de vis passant par les oeillets prévus à cet effet.
- 2/ Raccorder l'appareil de mesure au connecteur de sortie RF et le câble secteur à une prise 230V + terre.
- 3/ a) Raccorder les antennes aux entrées correspondantes au travers de filtres adaptés aux fréquences à transmettre.
b) Si certains canaux nécessitent une préamplification, mettre en place le préamplificateur sur le mât.
L'injection d'alimentation 24 VDC (100 mA cumulés) se fera automatiquement (sur les entrées B.III(DAB-RNT), UHF1 et UHF2). Le niveau minimum à l'entrée du filtre doit être de 65 dB μ v.
- 4/ Ajuster les niveaux de sortie en fonction de l'étude réalisée.
- 5/ Toutes les entrées non utilisées doivent être chargées sous 75 ohms. Si les charges vous font défaut au moment de l'installation, mettre provisoirement les atténuateurs à -20 dB.
- 6/ a) Les connecteurs utilisés doivent être métalliques
b) Les câbles utilisés doivent répondre à la norme EN60117.
- 7/ Si les câbles ont des longueurs importantes, effectuer une préaccoutumance des fréquences élevées.
- 8/ Ne jamais employer de centrale ayant un gain largement supérieur à celui requis par l'installation.



Conformité :

Matériel conforme aux normes d'immunité et de compatibilité électromagnétique NF EN50081-2 et NF EN50082-1.

Matériel conforme aux normes de construction UTE 90-124.

Matériel conforme aux normes de sécurité NF EN60065.

Recommandations :

La responsabilité du fabricant ne peut-être retenue dès lors que le matériel n'est pas utilisé dans les conditions et buts requis.

L'installation sera faite suivant les consignes CEI actuelles. En particulier, il faudra suivre les recommandations suivantes :

- Tous les appareils de l'installation doivent être utilisés uniquement dans le cadre de l'application pour laquelle ils ont été fabriqués.
- Avant de brancher le dispositif au secteur, il faut contrôler qu'il correspond aux données constructeur.
- En amont de l'alimentation, il faut prévoir un interrupteur automatique de protection et de sectionnement.
- L'installation terminée, remettre correctement les couvercles de protection.
- Il est important de ne pas obstruer les fentes d'aération.
- Avant toute opération de nettoyage et/ou entretien il faut débrancher le dispositif du secteur à l'aide de l'interrupteur du système.
- En cas de panne, il faut débrancher le dispositif du secteur en éteignant l'interrupteur général, et appeler un technicien.
- Toute intervention sera effectuée seulement par un centre d'assistance technique autorisé par le fabricant.